

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU 1^{er} et 15 novembre 2011

États financiers de la CSH au 30 juin 2011

Malgré l'application des coupures exigées par le Ministère, la CSH présente un surplus de 44 614 \$ alors qu'elle prévoyait un déficit de 54 965 \$. Il s'agit d'une différence de 0,2 % des revenus totaux de l'année. Considérant ce faible écart, force est de constater que les cordons de la bourse à la CSH sont bien tenus puisque les résultats financiers confirment la réalité.

La CSH termine l'exercice financier 2010-2011 avec un léger surplus

Plus précisément, ce surplus financier s'explique par des revenus de 52 480 955 \$ et des dépenses totalisant 52 660 320 \$. Ajoutons à ce calcul la subvention de financement reliée à la réforme de la comptabilité scolaire s'élevant à 223 979 \$. Le surplus cumulé de la CSH à la fin de l'exercice indique désormais 3 475 985 \$. Rappelons, cependant que ce surplus ne correspond pas à la situation financière réelle de la CSH puisqu'il est gonflé par la valeur de ses terrains, évalués à leurs prix coûtants historiques. Le surplus cumulé réel se situe donc à 2 238 353 \$.

Mission accomplie à la CSH : Les cibles de réduction des dépenses dépassées

Rappelons que l'exercice de réduction des dépenses visait le retour à l'équilibre budgétaire et la réduction de la dette du gouvernement du Québec pour 2014. La part de l'effort collectif demandé aux commissions scolaires consistait à diminuer pour 2013 au moins 10 % des dépenses de nature administrative. Dès 2010, l'application de ces mesures identifiait même une diminution de 25 % des dépenses de publicité, de formation du personnel d'encadrement et administratif et de déplacement. Mentionnons que l'année 2009-2010 sert de référentiel pour le calcul de ces taux.

Le rapport financier de la CSH indique que les deux cibles ont été atteintes et même dépassées. L'objectif de 10 % sur l'ensemble des dépenses de nature administrative devait s'élever à 125 000 \$ alors qu'il se situe à 213 000 \$ pour un écart de 17 %. Même scénario pour les trois postes de dépenses ciblés par le 25 %, le total se trouve à 83 000 \$ alors qu'il devait s'inscrire aux alentours de 58 000 \$, une compression de l'ordre de 36 %. Les administrateurs et gestionnaires de la CSH ont bien fait leurs devoirs et comptent maintenir le cap pour les prochaines années.

ORIENTATION 3 FAVORISER LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL

Assermentation des représentants du comité de parents

À l'occasion de la réunion du comité de parents qui s'est tenue le 7 novembre dernier, M^{me} Chantal Poliquin a été réélue à la présidence. De plus, M^{me} Poliquin et M. Gerald Cregheur ont été respectivement choisis pour siéger à titre de représentants des écoles primaires et secondaires au conseil des commissaires. À la séance du 15 novembre, les deux commissaires parents ont donc été assermentés pour ce mandat annuel. Mentionnons qu'il s'agit d'un cinquième mandat consécutif pour M^{me} Poliquin et d'un deuxième pour M. Cregheur.

Octroi du poste de secrétaire de gestion au Service des ressources humaines

Pour faire suite à l'affichage du poste régulier de secrétaire de gestion au Service des ressources humaines, le conseil des commissaires a octroyé ce poste régulier à M^{me} Sonia Gagnon.

ORIENTATION 4 MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES À CONTRIBUER À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À VALORISER LA FORMATION CONTINUE.

Plan d'action de renouvellement des commissions scolaires

Les commissaires ont décidé de déployer un plan d'action local portant sur le renouvellement des commissions scolaires. Rappelons que ce plan d'action comprend trois axes d'intervention : **Axe 1 : Simplifier l'administration publique**, c'est-à-dire alléger les structures afin de rendre la commission scolaire plus efficace. **Axe 2 : Accroître l'autonomie des écoles** et améliorer la communication avec les parents et les élèves. **Axe 3 : Redonner un sens à la démocratie scolaire**, soit accorder plus de pouvoir et d'autonomie aux parents quant à leur impact sur les services et la gestion de l'école et faire en sorte que les citoyens puissent influencer davantage les décisions locales et régionales en matière d'éducation.

La prochaine séance du conseil des commissaires se tiendra le 6 décembre 2011 à l'école Ste-Thérèse d'Amos à 19 h 30.